Image not found or type unknown

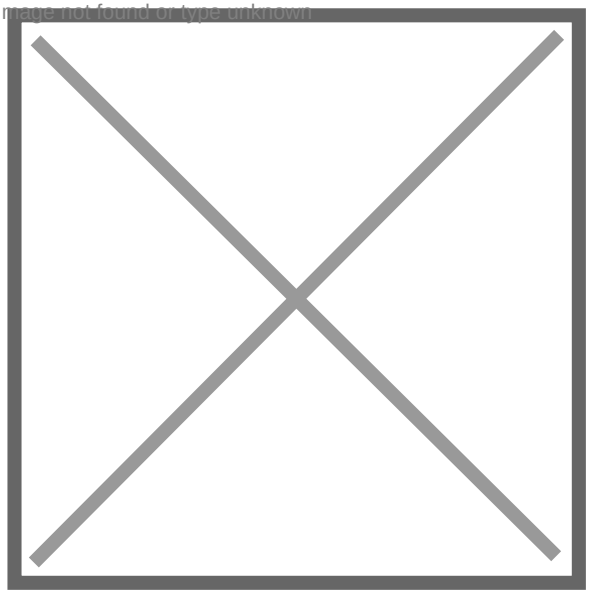

Espace minimal necessaire pour le passage d une pelleteuse

Par **ticia415**, le **22/02/2008** à **15:47**

Bonjour,
mon voisin a fait appel a une entreprise pour faire mettre le tout a l egout dans mon passage (il a le droit de servitude), cette entreprise a utilisé un tractopelle qui n a laissé qu une dizaine de cm a sa gauche et droite (d un coté ma maison et de l autre ma dependance).Je sais que l entreprise n avait pas le droit de faire passer un engin de cette largeur par un passage si etroit. Résultat ma dependance est fissurée (on peut passer la main par la fissure alors que le mur fait 60 cm d epaisseur). c est du aux vibrations de l engin.
Quelqu un pourrait il me trouver l article de loi prouvant le non respect de la loi de cette entreprise quant a l espace minimal a respecter pour ce genre d engin?
Merci de votre aide. Ca fait des mois que je bataille sans resultat. Les assurances parlent de vetusté et ne tiennent pas compte du fait qu il n y aurait jamais eu de degats s ils avaient utilisé un engin de plus petite taille.

MERCI DE ME REPONDRE CE SERAIT TRES SYMPA.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés